

FICHE DE TRANSMISSION :

DESTINATAIRE \_\_\_\_\_ S.G  
EXPEDITEUR \_\_\_\_\_ DCA

Tel que demandé	Pour votre approbation
Faire le nécessaire	Pour votre information
Signer et me retourner	Noter et me voir
Préparer une réponse	Noter et classer
Pour suite à donner	Suite à votre demande
Pour votre signature	Confidentiel

Commentaires/Observations/Message

*Pour utiliser tous les frais prévus au  
titre de frais de mission à l'intérieur  
du pays. P.C./DCA*

Date: *30/10/97* Signature: *[Signature]*

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE, DES  
SPORTS ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS  
B.P. 1044 KIGALI  
TEL : 8 35 27  
FAX : 8 35 18.

*Urgent*

FICHE DE TRANSMISSION :

DESTINATAIRE *P.C*

EXPEDITEUR *DCA*

- |                        |                        |
|------------------------|------------------------|
| Tel que demandé        | Pour votre approbation |
| Faire le nécessaire    | Pour votre information |
| Signer et me retourner | Noter et me voir       |
| Préparer une réponse   | Noter et classer       |
| Pour suite à donner    | Suite à votre demande  |
| Pour votre signature   | Confidentiel           |

Commentaires/Observations/Message

*Saba uba m'andi asyaye yose*

Date *12/2/97*

Signature 

Dr. Classe

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE  
LA CULTURE, DES SPORTS ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
B.P. 1044 KIGALI  
TEL : (250) 8 3527  
FAX : (250) 8 351

Kigali, le 12 / 9 / 97

N° 1.03.1.1.2.1..00

Note à l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda  
**KIGALI**

Monsieur,

Il y a lieu d'émettre une ordonnance de  
paiement de TROIS CENT SOIXANTE MILLE FRANCS RWANDAIS  
(360.000 Frw) sur le compte de fonctionnement n° 120.12.65 du Ministère  
de la Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation Professionnelle  
ouvert à la Banque Nationale du Rwanda (B.N.R.).

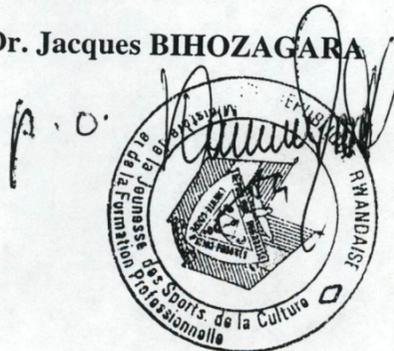
Le montant est à imputer sur le budget  
1997 sous le numéro et rubrique suivants : n° 1.14.03.031200. Frais de  
mission à l'intérieur du pays.

En annexe de la présente, la liste de  
bénéficiaires avec montant leur accordés.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la  
somme de TROIS CENT SOIXANTE MILLE FRANCS RWANDAIS.

Le Ministre de la Jeunesse, de la  
Culture, des Sports et de la  
Formation Professionnelle

Dr. Jacques BIHOZAGARA



BENEFICIAIRES	DESIGNATION	MONTANT
- Cadres à la Direction de la Culture et des Arts, Division Patrimoine Culturel.	- Identification de différents sites et monuments historiques de la Préfecture de Gitarama (20) : - Amariba ya RUGANZU - Ku gati k'inkuba - Gashirabwoba - Intango ya RUGANZU - Igisoro cya RUGANZU - Ku rutare rw'ingoma rw'i Rwaniro - Abakannyi - Kwa Mwungeli wa Nyankaka - Ku kigabiro cya RWABUGIRI - Mu itegero - Igiti cy'amarembo ya bgayi - Ingoro ya KAYIBANDA - etc....	2.500 Frw x 24 jrs x 4 pers = 240.000 F
- Cadres à la Direction de la Culture et des Arts, Division Promotion des Arts, de l'Ecrit, du Droit d'Auteur et des Droits Voisins .	- Contacts avec les membres du Comité de lecture/UNR-Butare. - Visites de l'école d'Art de Nyundo.	5.000 Frw x 4 jrs x 4 pers = 80.000 F (jour et nuit) 2.500 Frw x 4 jrs x 4 pers = 40.000 F
<b>TOTAL :</b>		<b>360.000 FRW</b>

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES  
SPORTS, DE LA CULTURE ET DE  
LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
B.P. 1044 KIGALI  
TEL : (250) 8 3527  
FAX : (250) 8 3518

Kigali, le 4/7/97

N° 72.53.1.27.90

Note à l'Ordonnateur-Trésorier du Rwanda  
**KIGALI.**

Monsieur,

Il y a lieu d'émettre une ordonnance de  
payement de DEUX CENT VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (220.000  
Frw) sur le compte de fonctionnement n° 120.12.65 du Ministère de la  
Jeunesse, des Sports, de la Culture et de la Formation Professionnelle ouvert  
à la Banque Nationale du Rwanda (B.N.R.).

Le montant est à imputer sur le budget  
1997 sous les numéro et rubrique suivants : n° 1.14.03.031200. Frais de  
mission à l'intérieur du pays.

En annexe de la présente, la liste de  
bénéficiaires avec montants leur accordés.

Certifié sincère et véritable et arrêté à la  
somme de DEUX CENT VINGT MILLE FRANCS RWANDAIS (220.000  
Frw).

Le Ministre de la Jeunesse, de la  
Culture, des Sports et de la  
Formation Professionnelle

Dr. Jacques BIHOZAGARA



